



## Achat d un bien matériel en 2018

Par **Dianou2b**, le **16/03/2019** à **03:32**

Bonjour,

J'ai acheté le 12 avril 2018 un salon de jardin a 499 € dans un hypermarché L...

Il a servi un été avant d'être stocké tout l'hiver dans mon garage. En le ressortant je découvre qu'il se fissure de partout.

J'appelle l'hypermarché en question, et le vendeur du rayon bazar informe la dame de l'accueil que seulement l'électronique est garantie.

Suis-je couverte par une garantie ? J'ai vu qu Il existait une garantie légale de conformité... puis-je m'appuyer sur ça ? ou sinon que puis-je faire ?

Merci d'avance.

Par **janus2fr**, le **16/03/2019** à **09:12**

Bonjour,

Bien sur, tous les articles vendus par un professionnel sont couverts par la garantie légale de conformité d'une durée de 2 ans.

Ce vendeur a certainement parlé d'une éventuelle garantie commerciale, faisant semblant d'ignorer, comme beaucoup, la garantie légale de conformité.

A cette garantie s'ajoute aussi celle pour les vices cachés qui permet d'agir encore au delà de la période des 2 ans suivant l'achat.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11094>

[quote]

La garantie légale est obligatoire. La garantie légale est un droit du consommateur fixé par la loi. Tout vendeur doit respecter ce droit. Son contenu est également fixé par la loi.

La garantie légale est en cela différente de la [garantie commerciale](#). Lorsqu'un vendeur parle d'un produit « *garanti 1 an* » (ou une autre durée), il s'agit le plus souvent de la garantie

commerciale.

La garantie commerciale n'est qu'une pratique du vendeur ou du fabricant. Ces derniers sont libres de l'offrir ou non à leurs clients et à leurs propres conditions.

[/quote]

Par **Dianou2b**, le **16/03/2019** à **12:48**

Tres bien.

Merci pour votre réponse.

Donc si j'ai bien compris je retourne au magasin avec la facture , des photos à l'appui. Je parle de cette garantie légale de conformité. Et s'il me dit que C est de l'usure avec le temps ou lié a une mauvaise utilisation...?

Je préfère y retourner avec des arguments costauds

Merci pour votre réponse